

## Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation Escaut – Sensée

\*\*\*\*\*

### Compte rendu du comité de pilotage du lundi 05 septembre 2016

#### Participants :

Mohammed ABDOUNE	Secrétaire Général – Sous-Préfecture de Valenciennes	Agnès FONTIER	CAPH
Pierrick HUET	DDTM 59 – Directeur Adjoint	Patrice MENISSEZ	VNF
Georges FLAMENGT	Syndicat Mixte SAGE ESCAUT – Président du SM	Bernard GLORIEUX	VNF
Rachel KIRZEWSKI	DDTM 59 – DT du Valenciennois – Adjointe au Chef de la Délégation	Tangui LEFORT	PNRSE
Christophe DULION	DDTM 59 – DT du Valenciennois – Responsable de l'unité Milieux Risques	Denis WEISS	CCI Nord de France
Olivier LENNE	DDTM 59 – DT du Valenciennois – Adjoint au Responsable de l'unité MR	Luc DELCOURT	Chambre d'Agriculture NPdC
Aline LAINE	DDTM 59 – DT du Valenciennois – Chargée d'études unité MR	Céline BLIN	SAGE Sensée
Nicolas BOVE	DDTM 59 -DT du Valenciennois – Référent Territorial	Fabrice THIEBAUT	SAGE Sensée
Grégory LEFRANCOIS	DDTM 59 – SSRC	Manuel PHILIPPE	CAVM
Edwige FOURNIER	DDTM 59 – SSRC	Vincent MERCIER	Conservatoire des Espaces Naturels Nord-Pas-de-Calais
Audrey LIEVAL	Syndicat Mixte SAGE ESCAUT	Hélène BOUILLE	Syndicat Mixte du Bassin de la Selle
Annaïc GODEL	SITURV	Guenaële BAUDE LE DREAL - DB GULUDEC	

La rencontre est introduite par Mohammed ABDOUNE et Georges FLAMENGT.

Rachel KIRZEWSKI, Christophe DULION et Audrey LIEVAL présentent ensuite la Directive Inondation et la démarche engagée avec l'élaboration de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation. Le diaporama de cette présentation est joint en annexe.

Il est rappelé que la SLGRI de l'Escaut-Sensée est co-pilotée par la DDTM et le Syndicat Mixte du SAGE Escaut.

Les différentes étapes de la mise en œuvre de la SLGRI sont :

- Phase 1 : Élaboration du diagnostic avec deux ateliers de travail en décembre 2014
- Phase 2 : Enjeux et premières orientations avec deux ateliers de travail en février et octobre 2015  
→ **COPIL du 3 mars 2016** : *Validation du diagnostic et des premières orientations, définition de la méthode de travail pour bâtir le plan d'action.*
- Phase 3 : Finalisation du plan d'actions avec quatre ateliers en mai et juin 2016. Ces ateliers ont été co-animés avec des acteurs du territoire (CAVM, CAPH, PNR, Institut de la Sensée et Chambre d'Agriculture) → **COPIL du 5 septembre 2016** : *Validation du plan d'actions.*

La SLGRI sera validée par arrêté du Préfet coordonnateur de bassin fin octobre 2016.

Rachel KIRZEWSKI présente pour chacun des quatre objectifs de la SLGRI, les actions retenues lors des ateliers.

**Objectif 1. Améliorer la connaissance des phénomènes d'érosion et de ruissellement. Approfondir la connaissance du fonctionnement hydraulique du bassin versant de la Sensée. Diffuser la connaissance acquise.**

→ Objectif opérationnel : *Améliorer la connaissance et la gestion des eaux pluviales rurales et urbaines*

→ Piste d'actions :

-identifier des zones prioritaires

-réaliser des études sur des territoires où la gestion des eaux pluviales est problématique

-accompagner les EPCI lors de l'élaboration des PLUi pour réaliser un diagnostic des risques d'inondations en milieu urbain et rural.

**Ce premier objectif opérationnel a été retenu dans le plan d'actions du premier cycle de la SLGRI.**

Les acteurs pressentis sont : DDTM, SM SAGE Escaut, Institut de la Sensée, Chambre d'Agriculture, EPCI (CAVM, CAPH, CAC, CAD, CCO), PNRSE, SIAV, ADOPTA.

→ Objectif opérationnel : *Approfondir et valoriser la connaissance du fonctionnement du bassin versant de la Sensée et de l'Escaut*

→ Piste d'actions :

-promouvoir le partage des données et développer des outils d'échange interactifs

-améliorer la coordination des actions des SAGE pour structurer la connaissance et la diffuser

**Conclusion : les pistes d'actions de l'objectif 1 n'appellent pas de remarques des membres du COPIL et sont donc validées en séance .**

**Objectif 2. Encourager un développement durable du territoire par la bonne prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme approuvés ou en cours d'élaboration**

→ Objectif opérationnel : *Améliorer le partenariat entre les différents acteurs de l'urbanisme*

→ Piste d'actions :

-inciter les bureaux d'études et les élus à inclure des zonages particuliers pour emploi de techniques alternatives dans les documents de planification

-améliorer l'information des pétitionnaires et des services instructeurs sur les techniques alternatives pour obtenir une meilleure qualité dans les projets

→ Objectif opérationnel : *prendre en compte le risque inondation dans l'élaboration des PLU intercommunaux*

→ Piste d'actions :

-accompagner les EPCI dans l'élaboration des PLUi

-sensibiliser les élus compétents en urbanisme au risque inondation pour limiter les constructions en zone à risques

**Cet objectif opérationnel a été retenu dans le plan d'actions du premier cycle de la SLGRI.**

Les acteurs pressentis sont : DDTM, SM SAGE Escaut, CAVM, CAPH.

Remarques des membres du COPIL :

Annaïc GODEL indique que l'arrondissement de Valenciennes est couvert par un SCOT et que le SITURV est aussi partenaire des communautés d'agglomération dans le cadre de l'élaboration de leurs PLUi.

Le PNRSE accompagne également les communes et EPCI dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme.

Manuel PHILIPPE souligne l'intérêt de retrouver dans les deux premiers objectifs la gestion des eaux pluviales avec une entrée « connaissance » et une entrée « prise en compte ». Reste la question de la gouvernance.

Pierrick HUET précise que la prise en compte du risque peut se faire par l'interdiction mais que dans le cadre de la SLGRI, il a été choisi de proposer des alternatives pour aller vers une nouvelle façon d'intégrer le risque inondation. En ce qui concerne la gouvernance, la SLGRI n'a pas vocation à définir un schéma de gouvernance. C'est aux élus de faire des choix. Lors de la réunion du 19 septembre (comité de consultation des maires) les élus du territoire échangeront sûrement sur ce sujet mais le rôle de l'État sera uniquement de les accompagner pour avoir un schéma consensuel.

**Conclusion :**

**Les pistes d'actions de l'objectif 2 n'appellent pas de remarques des membres du COPIL et sont donc validées en séance.**

**Le SITURV et le PNRSE seront ajoutés à la liste des acteurs pressentis pour la réalisation de l'action « prendre en compte le risque inondation dans l'élaboration des PLUi »**

**Objectif 3. Réduire la vulnérabilité du territoire**

→ Objectif opérationnel : *développer une culture du risque locale*

→ Piste d'actions :

- organiser des retours d'expérience après chaque événement
- informer les acteurs économiques sur les risques pour qu'ils se prémunissent contre les aléas
- accompagner les habitants et les élus des territoires à risques dans la réalisation de travaux de sécurisation du bâti y compris en PPRI
- entretenir la mémoire des événements et la connaissance locale du territoire en mobilisant les citoyens

**Cet objectif opérationnel a été retenu dans le plan d'actions du premier cycle de la SLGRI.**

Les acteurs pressentis sont : DDTM, SM SAGE Escaut, Sous-Préfecture de Valenciennes, CCI, S3PI.

→ Objectif opérationnel : *sensibiliser les porteurs de projet à la question d'une gestion des eaux pluviales plus raisonnée*

→ Piste d'actions :

- promouvoir les techniques alternatives d'hydraulique douce dans les projets d'urbanisme auprès des particuliers, des professionnels et des élus
- accompagner les syndicats d'assainissement dans l'élaboration de schéma de gestion des eaux pluviales

→ Objectif opérationnel : *améliorer la gestion des cours d'eau pour réduire les phénomènes de débordement*

→ Piste d'actions :

- coordonner les actions des structures existantes dans l'attente du transfert de compétence GEMAPI
- accompagner les gestionnaires d'ouvrages hydrauliques dans la gestion des cours d'eau et coordonner le fonctionnement des ouvrages
- inciter à l'élaboration de plans de gestion des cours d'eau
- sensibiliser les propriétaires riverains des cours d'eau pour leur rappeler leur responsabilité en matière d'entretien

Remarques des membres du COPIL :

Le PNRSE a répondu à l'appel à projet du ministère sur la sensibilisation du public au risque. L'idée est de communiquer sur ce sujet à travers trois maquettes représentatives du risque.

Le SAGE Escaut a également répondu à cet appel à projet avec pour objectif d'organiser une journée de sensibilisation en s'appuyant sur le showroom du SIAV « la route de l'eau » visible au campus du Mont Houy.

Guenaële BAUDE LE GULUDEC précise que de nombreux projets ont été présentés pour le bassin Artois Picardie. Les dossiers ont été transmis au ministère.

Vincent Mercier s'interroge sur la possibilité d'élargir l'action « inciter à l'élaboration de plans de gestion des cours d'eau » à d'autres milieux tels que les zones humides par exemple.

Pierrick HUET rappelle que ces démarches sont à encourager mais que dans le cadre de la SLGRI il convient de se limiter aux plans de gestion tels que prévus par le code de l'environnement, à savoir les plans de gestion des cours d'eau.

La CAVM a voté la mise en place d'un plan de gestion des cours d'eau.

Sur le TRI de Douai, le PNRSE mène une étude sur la mémoire du risque inondation pour le bassin versant Scarpe Aval.

Concernant cet objectif, il conviendra d'associer également les futures structures porteuses des compétences GEMAPI.

Mohammed ABDOUNE souhaite également que l'ensemble des chambres consulaires soit associé à la démarche.

**Conclusion :**

Les pistes d'actions de l'objectif 3 n'appellent pas de remarques des membres du COPIL et sont donc validées en séance .

Le PNRSE, la Chambre des Métiers et les futures autorités GEMAPI seront associés pour l'objectif opérationnel « développer la culture du risque ».

**Objectif 4. Optimiser les outils de gestion de crise pour améliorer la résilience du territoire**

→ Objectif opérationnel : sensibiliser et accompagner les élus dans l'exercice de leurs responsabilités

→ Piste d'actions :

-encourager les communes à se doter d'un plan communal de sauvegarde efficace

-programmer des exercices opérationnels de gestion de crise

**Cet objectif opérationnel a été retenu dans le plan d'actions du premier cycle de la SLGRI.**

Les acteurs pressentis sont : DDTM, SM SAGE Escaut, Sous-Préfecture de Valenciennes, SDIS.

→ Objectif opérationnel : mettre en œuvre les outils opérationnels

-inciter les élus à élaborer un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

-aider les entreprises à réaliser leur plan de continuité d'activités (PCA)

-encourager les établissements scolaires à se doter d'un plan particulier de mise en sécurité (PPMS)

-améliorer la coordination des gestionnaires de réseaux notamment pour la protection des personnes vulnérables

→ Objectif opérationnel : améliorer la prévision des événements

→ Piste d'actions :

-développer le système de surveillance des cours d'eau

-améliorer la connaissance et la coordination des gestionnaires des ouvrages hydrauliques structurants

→ Objectif opérationnel : optimiser les systèmes d'alerte et d'information

→ Piste d'actions :

-coordonner les dispositifs d'information existants

-améliorer la connaissance des outils d'alerte et de communication

-partager les expériences de crise

Remarques des membres du COPIL :

Mohammed ABDOUNE précise que depuis quelques semaines, une sensibilisation particulière est faite pour l'élaboration des PPMS des établissements scolaires.

Rachel KIRZEWSKI indique que lors de la réunion du 19 septembre avec les élus, la DDTM et la Sous-Préfecture proposeront leur aide pour l'élaboration des PCS (documents de travail, accompagnement...).

Une action basée sur le partage d'expérience sera également menée par le SM du SAGE Escaut.

Le PNRSE indique que, sur le TRI de Douai, la démarche a aussi été initiée.

Manuel PHILIPPE rappelle qu'il existe déjà des dispositifs de prévision et de surveillance et qu'il serait utile d'avoir un coordinateur pour la diffusion de ces données en temps réel.

L'idée retenue est d'inventorier l'existant et de prévoir une organisation pour la diffusion : c'est un préalable obligatoire à l'action « développer le système de surveillance des cours d'eau ».

**Conclusion :**

Les pistes d'actions de l'objectif 4 n'appellent pas de remarques des membres du COPIL et sont donc validées en séance .

L'Association des Maires sera ajoutée à la liste des acteurs pressentis pour la réalisation de cet objectif.

**Prochaine échéance** : réunion de concertation des maires : le lundi 19 septembre à 17h à l'ENTE de Valenciennes.